
NOTE PHILOLOGIQUE PRÉLIMINAIRE

Léon-François Hoffmann

Il suffit souvent de donner au public des *Œuvres complètes* pour qu'elles cessent de l'être : leur parution entraîne fréquemment l'émergence de nouveaux documents dont les éditeurs n'avaient pas eu connaissance. Tel amateur de vieux papiers se décidera à faire connaître un jeu d'épreuves, de préférence annotées ou corrigées, tel collectionneur déclarera posséder un manuscrit inédit, tel marchand fera savoir qu'il possède des autographes intéressants. Des amis de l'auteur – ou leurs héritiers – exhumeront des archives familiales correspondances ou journaux intimes... et c'est tant mieux. Si notre édition contribue à faire voir le jour des documents encore inédits, ou à révéler de nouveaux détails sur la vie de Jacques Roumain, nous ne saurons que nous en féliciter.

Précisons cependant que nous avons fait tout notre possible pour que notre volume mérite son titre. Dès le départ, nous avons décidé que tout écrit de Roumain, même composé en collaboration, prendrait place dans notre édition, ainsi que tout texte manuscrit, même s'il semblait d'un intérêt peu évident. Les travaux scientifiques de Jacques Roumain ne risquent de trouver de lecteurs que parmi les anthropologues, les botanistes ou les archéologues de la Caraïbe. Nous ne pouvions pas ne pas les inclure : quiconque prend la peine de les consulter peut en tirer profit.

La collecte des documents nous a été considérablement facilitée par le travail de la regrettée Carolyn Fowler *A Knot in the Thread : The Life and Works of Jacques Roumain*, publié à Washington par Howard University Press en 1980. Nous n'avons ajouté que relativement peu d'items, à part plusieurs articles disséminés dans les journaux de l'époque, à la bibliographie roumainienne de

notre collègue, dont le zèle et la rigueur intellectuelle suscitent l'admiration. En ce qui concerne l'idéologie, la pénétrante monographie de Roger Dorsinville *Jacques Roumain*, publiée à Paris par Présence africaine en 1981 nous a été d'une aide précieuse.

Le présent volume se conforme aux directives de la collection en ce qui concerne la structure. Trois articles d'introduction précèdent la partie « Texte », où prennent place tous les écrits de l'auteur, ainsi qu'un Index des noms de personnes qu'il cite. Dans la mesure où nous les avons retrouvées, le nom de chaque personne est suivi de ses dates de naissance et de décès, ainsi que d'une phrase ou deux d'identification. Comme l'ouvrage s'adresse aux compatriotes de Roumain aussi bien qu'à des étrangers, certaines de ces identifications paraîtront inutiles aux uns ou aux autres. Plutôt que de décider pour chaque cas si elles s'imposaient ou non, nous avons préféré uniformiser et, dans la mesure du possible, ne jamais en faire l'économie.

Nous avons rangé les textes de Roumain par genres : aux poèmes succède la fiction en prose, suivie des écrits politiques et polémiques, des traductions, de la correspondance, d'un chapitre spécial sur « Jacques Roumain et Nicolás Guillén » et enfin des œuvres scientifiques. À l'intérieur de chaque section, les textes sont rangés par ordre chronologique de parution.

Nous avons regroupé tout ce qui a trait aux rapports entre Roumain et Guillén dans une section spéciale : il aurait été maladroit d'éparpiller les poèmes et articles que l'Haïtien et le Cubain se sont inspirés mutuellement, leur correspondance, les traductions par Roumain de poèmes de son aîné, etc. La connivence, l'amitié de ces deux écrivains antillais nés à cinq ans d'intervalle, fiers de leurs ascendants africains et communistes de convictions fut exemplaire : elle méritait le chapitre que nous lui consacrons.

On trouvera en bas de pages trois sortes de notes : des précisions bibliographiques ainsi que les notes de Roumain même (identifiées comme telles), appelées par des astérisques ; des variantes, appelées par des lettres en minuscules, et enfin des notes des éditeurs, appelées par des chiffres. Ces dernières concernent le plus souvent des expressions en créole ou en « français haïtien » qui risquent, ainsi que certaines allusions d'ordre historique ou sociologique, de dérouter les lecteurs peu familiers des réalités haïtiennes. Il va sans dire qu'elles seront inutiles aux compatriotes de l'auteur.

La partie « Texte » est suivie par la partie critique, qui comprend elle-même plusieurs sections : une « Histoire du texte », où trouvent place une série d'essais sur différents aspects de l'œuvre, composés spécialement par chacun des collaborateurs, spécialiste d'un aspect de la réalité ou des lettres haïtienne et une partie « Lectures du texte », qui regroupe un choix d'articles critiques déjà parus en périodiques et en livres, ainsi que des souvenirs d'amis et d'admirateurs de Jacques Roumain, de poèmes à sa mémoire et d'autres documents

divers qui contribuent à une meilleure connaissance de l'homme et de l'œuvre. À cela s'ajoutent un « Chronologie de la vie de l'auteur » et une partie bibliographique qui intéresse ses écrits et ceux qui lui ont été consacrés.

Dans le choix des textes composant la partie « Lectures du texte », nous avons eu le souci de présenter les points de vue de commentateurs haïtiens aussi bien qu'étrangers, de contemporains de Roumain et d'autres qui appartiennent à une génération postérieure, de critiques littéraires, de linguistes et de créateurs. Bien entendu, c'est la qualité de ces textes qui a déterminé notre choix. Mais nous avons aussi, très rarement, tenu compte de la seule personnalité de l'analyste, par exemple en reproduisant une critique des *Fantoches* signée François Duvalier, jeune journaliste besogneux promis à un avenir sinistre.

*
* *

L'établissement des textes de Jacques Roumain s'est révélé à la fois simple dans l'ensemble et problématique à chaque pas. Simple, car à part en ce qui concerne la majorité des poèmes, et bien sûr les inédits, nous ne disposons pratiquement pas de manuscrits : ni de ses nouvelles et romans, ni de presque tous ses articles et textes politiques et polémiques, ni d'aucun de ses travaux scientifiques. Par ailleurs, pas un seul jeu d'épreuves n'a été conservé. En outre, sauf en ce qui concerne quatre des nouvelles de jeunesse et la pré-originale en feuillets de *La Montagne ensorcelée*, nous n'avons eu à considérer qu'un seul état de chaque texte, publié une fois et une seule du vivant de Roumain. Nous n'avons donc été obligés ni de multiplier les variantes ni de juger quelle version reflétait le mieux les intentions de l'auteur, ce qui a considérablement facilité notre travail. Cet état de choses nous laisse par contre sans la moindre lumière sur le processus d'écriture de Roumain. Composait-il d'une seule traite ? Effectuait-il un travail considérable sur les textes avant de les confier au compositeur ? Nous l'ignorons, et tout porte à croire que nous ne le saurons malheureusement jamais.

C'est un autre genre de problème que nous avons eu à résoudre constamment. Notre souci, cela va sans dire, a été de respecter le plus scrupuleusement possible les textes de Roumain qui nous sont parvenus, sous forme imprimée aussi bien que manuscrite. Cela étant, dans quelle mesure les fautes d'orthographe, de grammaire et de ponctuation qui déparent la plupart des textes imprimés (c'est-à-dire la grande majorité de notre matériau) doivent-elles être attribuées à Jacques Roumain, dans quelle mesure les compositeurs en sont-ils responsables ? La tentation est forte d'y voir toujours la négligence ou l'ignorance des protes, surtout lorsqu'il s'agit de publications visiblement produites

au plus bas prix, comme *Le Petit Impartial* ou *l'Analyse schématique 32-34* (tellement défectueuse qu'une partie en restera à jamais dénaturée). Et certes la question ne se pose pas lorsqu'il s'agit de maladroites évidentes, transpositions, coquilles, bourdons, doublons, parenthèses et guillemets ouverts et pas fermés, etc., qui ne peuvent être imputées qu'aux employés de l'imprimerie. Mais les manuscrits révèlent que l'orthographe de Jacques Roumain n'était pas aussi impeccable que celle de Prosper Mérimée. Il lui arrive, comme à chacun de nous, de tomber dans les embûches des doubles lettres, des homophones, de l'accord des participes, voire du sujet et du verbe ou du nom et de l'adjectif. Comme il n'a pu corriger les épreuves de la plupart de ses écrits (y compris *Gouverneurs de la rosée*), comment savoir ce qui ne relève, d'abord de lui plutôt que du compositeur, et ensuite de la plus banale étourderie et non pas de l'oubli des leçons de l'école primaire ? Nous avons cru bon de procéder comme suit : 1) en ce qui concerne les manuscrits, nous avons respecté le texte, sauf à corriger les fautes d'étourderie les plus évidentes. 2) En ce qui concerne les textes imprimés, nous n'avons conservé que les fautes dont l'étude des manuscrits nous avait appris qu'elles étaient – ou pouvaient être – idiosyncrasiques de l'écriture de Roumain... quitte à ajouter un *[sic]* pour montrer qu'il ne s'agissait pas de notre propre incompetence.

Les questions de typographie nous ont également posé problème. Certaines différences d'avec les normes généralement respectées en français standard sont propres aux habitudes haïtiennes, en particulier l'usage particulièrement abondant de la virgule et du point d'exclamation, la répétition des deux points plusieurs fois dans la même phrase et ainsi de suite. L'usage de la majuscule, beaucoup plus fréquent qu'en français standard, surtout pour les titres ou tout simplement par déférence envers des entités abstraites comme Pays, Nation, Jeunesse, Honneur, Patrie, etc. risque également de surprendre un lecteur non Haïtien. Pas plus que ses compatriotes, Jacques Roumain (ou, encore une fois, ses compositeurs), n'adoptent systématiquement l'usage créole ou l'usage métropolitain. Fallait-il normaliser ? et d'après quel système ? Là encore, notre souci a été de respecter autant que faire se puisse, l'écriture de Roumain : s'il a choisi d'honorer son Parti, la Poésie, les Patriotes, la Presse, sa Race ou le Paysan haïtien, et de refuser de le faire quand il s'agit des américains, des blancs ou des mulâtres, l'en empêcher au nom de conventions typographiques aurait été bien mesquin... et surtout aurait dénaturé sa pensée. Autant et plus que les autres lecteurs, les Haïtiens seront peut-être heureux de retrouver dans nos pages l'aspect de la langue française qui est la leur, et qu'ils ont bien le droit d'habiller comme ils l'entendent, puisque ses robes antillaises ne l'empêchent aucunement d'être reconnue par le reste des lecteurs francophones.